



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

23 janvier 2017

SÉANCE ORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **23 janvier 2017** à **19 h**, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Monsieur Luc Brisebois, maire
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 2
Madame Thérèse Barrette, conseillère du district 3
Monsieur Vincent Perreault, conseiller du district 4
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 5
Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

Absences : Monsieur Kevin Ratcliffe, conseiller du district 1
Monsieur Hugh Scott, maire et représentant de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Sont également présents le directeur général et le greffier adjoint.

ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**
3. **Procès-verbaux**
 - 3.1 Séance extraordinaire du 12 décembre 2016;
 - 3.2 Séance ordinaire du 12 décembre 2016;
4. **Règlements**
 - 4.1 Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 1 752 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection, de pavage et de mise à niveau du chemin du Village et d'une portion de l'accotement du chemin du Lac-Tremblant-Nord - avis de motion;
 - 4.2 Règlement (2016)-A-39-3 modifiant le règlement (2014)-A-39 concernant la tarification - adoption;
5. **Administration**
 - 5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale;
 - 5.2 Nomination et autorisation de représenter l'agglomération de Mont-Tremblant dans les modes de règlement des différends;
 - 5.3 Contrats de soutien et d'entretien aux équipements et logiciels informatiques - renouvellement :
 - 5.3.1 Société Plan de Vol inc.;
 - 5.3.2 PG Solutions inc.;
 - 5.3.3 Bell Canada;
 - 5.3.4 Emergensys Solutions inc.;
 - 5.3.5 ESI Technologies inc.;
 - 5.4 Location de photocopieurs multifonctions - contrat;
6. **Ressources humaines**
 - 6.1 Embauche temporaire de deux préposés à l'entretien et à la surveillance des patinoires - Service des travaux publics;
 - 6.2 Régime de retraite à prestations déterminées des employés de la Ville de Mont-Tremblant - renouvellement de mandats;
 - 6.3 Embauche temporaire d'un répartiteur centre d'appels d'urgence 9-1-1 - Service de police;
 - 6.4 Signature de la lettre d'entente 2017-01-CSN;
 - 6.5 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement;
 - 6.6 Signature de la lettre d'entente 2017-02-CSN;
 - 6.7 Convention collective des policiers - autorisation de signature;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

23 janvier 2017

- 7. Gestion financière**
 - 7.1 Liste des comptes à payer;
 - 7.2 Liste des engagements;
- 8. Urbanisme (non applicable)**
- 9. Travaux publics**
 - 9.1 Projets 2017 - mode de financement des dépenses;
 - 9.2 Permis de voirie et raccordement routier;
 - 9.3 Demande d'aide financière pour la construction d'un bâtiment d'accueil au Domaine St-Bernard - Fonds des petites collectivités;
- 10. Environnement (non applicable)**
- 11. Culture et loisirs**
 - 11.1 Place de la Gare - entente de service;
- 12. Police**
- 13. Incendie**
- 14. Rapport**
 - 14.1 Rapport sur la situation financière des régimes de retraite de la Ville de Mont-Tremblant.
- 15. Acceptation de la correspondance**
- 16. Affaires nouvelles**
- 17. Période d'intervention des membres du conseil**
- 18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. Levée de la séance**

CA17 01 001

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour

Aucune question n'est posée.

3. Procès-verbaux

CA17 01 002

3.1 Séance extraordinaire du 12 décembre 2016

PRENANT ACTE QU' une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 12 décembre 2016, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

23 janvier 2017

CA17 01 003

3.2 Séance ordinaire du 12 décembre 2016

PRENANT ACTE QU' une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 12 décembre 2016, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Règlements

CA17 01 004

4.1 Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 1 752 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection, de pavage et de mise à niveau du chemin du Village et d'une portion de l'accotement du chemin du Lac-Tremblant-Nord - avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur Pascal De Bellefeuille à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, un règlement décrétant un emprunt et une dépense de 1 752 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection, de pavage et de mise à niveau du chemin du Village et d'une portion de l'accotement du chemin du Lac-Tremblant-Nord.

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

CA17 01 005

4.2 Règlement (2016)-A-39-3 modifiant le règlement (2014)-A-39 concernant la tarification - adoption

Les membres du conseil présents, ayant reçu copie du règlement au moins deux jours avant la présente séance conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture. Le greffier adjoint mentionne l'objet du règlement.

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion a dûment été donné par madame Sylvie Vaillancourt à la séance du 12 décembre 2016;

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter le RÈGLEMENT (2016)-A-39-3 MODIFIANT LE RÈGLEMENT (2014)-A-39 CONCERNANT LA TARIFICATION.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

CA17 01 006

5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'approuver les décisions de la direction générale concernant la gestion des ressources humaines, dont notamment les dépenses concernant les embauches temporaires, ainsi que la liste des dépenses, les transferts de fonds et les contrats autorisés, telles que mentionnées au rapport mensuel déposé séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant
23 janvier 2017

CA17 01 007

5.2 Nomination et autorisation de représenter l'agglomération de Mont-Tremblant dans les modes de règlement des différends

- CONSIDÉRANT QUE** le nouveau *Code de procédure civile* privilégie les modes privés de prévention et de règlement des différends;
- CONSIDÉRANT QUE** la tenue de conférence de règlement à l'amiable fait notamment partie de ces modes de règlement des différends et qu'il est nécessaire qu'au moins un représentant de l'agglomération de Mont-Tremblant soit présent avec les avocats lors de ces conférences;
- CONSIDÉRANT QU'** il est nécessaire d'ajouter le directeur général à la liste des personnes autorisées en vertu de la résolution CA16 08 174;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'ajouter monsieur Jean Marcoux, directeur général, à la liste des personnes nommées à titre de représentants de l'agglomération de Mont-Tremblant lors de la tenue de tout mode de règlement de différends, notamment lors de conférences de règlement à l'amiable, et de l'autoriser à poser tout acte nécessaire et à signer tout document, le tout conformément aux instructions qu'il aura reçues du conseil d'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Contrats de soutien et d'entretien aux équipements et logiciels informatiques - renouvellement

CA17 01 008

5.3.1 Société Plan de Vol inc.

- CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* décrétant que les règles relatives à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est l'entretien d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE reconduire les contrats d'entretien, d'hébergement et de soutien proposés par Société Plan de Vol inc. pour l'année 2017, pour un total de 4 230 \$, taxes en sus (postes budgétaires 02-110-00-529, 02-130-00-529, 02-140-00-529 et 02-610-00-529), et réparti comme suit :

Progiciel	Montant
IdSide - Conseil sans papier	1 980 \$
IdSide - Plan hébergement 2/5Go	2 050 \$
Renouvellement certificat sécurité SSL	200 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 009

5.3.2 PG Solutions inc.

- CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* décrétant que les règles relatives à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est l'entretien d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

23 janvier 2017

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU DE reconduire les contrats d'entretien et de soutien proposés par la firme PG Solutions inc. pour l'année 2017, pour un total de 88 415 \$, taxes en sus (poste budgétaires 02-xxx-xx-529), et réparti comme suit :

Progiciel	Montant
Financier - Accès Cité Finance	29 600 \$
Maintien des droits Mégagest et Sybase	1 665 \$
interface électorale - Perfas	815 \$
Gestion des loisirs - Activitek	13 515 \$
Gestion territoire - Accès Cité Territoire	4 845 \$
Gestion territoire - Cartographie JMap	13 695 \$
Gestion territoire - Permis	2 895 \$
Gestion territoire - Fosse septiques	2 050 \$
Gestion territoire - Mobilité inspecteur	1 250 \$
Gestion territoire - Éclairage	2 055 \$
Gestion territoire - Égout/Aqueduc	4 110 \$
Accès Cité - UEL	6 785 \$
Qualité des services	3 045 \$
Entretien préventif des équipements	2 090 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 010

5.3.3 Bell Canada

CONSIDÉRANT

les dispositions de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* décrétant que les règles relatives à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est l'entretien d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU DE reconduire le contrat d'entretien et de soutien du serveur téléphonique BCM 450, tel que proposé par Bell Canada pour l'année 2017, au montant total de 4 044,22 \$, taxes en sus (poste budgétaires 02-xxx-xx-529).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 011

5.3.4 Emergensys Solutions inc.

CONSIDÉRANT

les dispositions de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* décrétant que les règles relatives à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est l'entretien d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Vaillancourt
Appuyé par madame Roxanne Lacasse



Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant
23 janvier 2017

ET RÉSOLU DE reconduire les contrats d'entretien et de soutien proposés par Emergensys Solutions inc. pour l'année 2017, pour un total de 34 390 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-210-00-529), et réparti comme suit :

Progiciel	Montant
Interface téléphonique 911	5 664 \$
Répartition police assistée par ordinateur	6 674 \$
Répartition incendie assistée par ordinateur	3 337 \$
Gestion téléavertisseurs	2 714 \$
Gestion du personnel	1 966 \$
Activité quotidienne	223 \$
Cartographie du territoire	3 395 \$
Carte d'appel véhiculaire Police	5 562 \$
Carte d'appel véhiculaire Incendie	1 743 \$
Licence Oracle centre primaire	520 \$
Licence Oracle centre secondaire	278 \$
Gestion incendie	2 314 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 012

5.3.5 ESI Technologies de l'information inc.

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* décrétant que les règles relatives à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est l'entretien d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Thérèse Barrette
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU DE reconduire les contrats d'entretien et de soutien proposés par ESI Technologies de l'information inc. pour l'année 2017, pour un total de 52 607 \$, taxes en sus (postes budgétaires 02-xxx-xx-529), et réparti comme suit :

Progiciel	Montant
Checkpoint - Souscription et support coupe-feu	27 235 \$
Checkpoint - Protection sécurité mise à jour	20 553 \$
Checkpoint - Surveillance événement et rapport	1 706 \$
Checkpoint - Protection postes client	3 113 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 013

5.4 Location de photocopieurs multifonctions - contrat

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire procéder au remplacement de 5 photocopieurs multifonctions pour différents services et que le Service de la technologie de l'information a procédé à une demande de prix pour ce projet dont les résultats sont les suivants :

Soumissionnaires	Prix annuel de location	Prix par impression Noir et blanc	Prix par impression couleur
Juteau Ruel inc.	8 496 \$	0,0091 ¢	0,065 ¢
Delcom	14 553 \$	0,0090 ¢	0,069 ¢

EN CONSÉQUENCE,



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

23 janvier 2017

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU :

- D' accepter le plus bas prix conforme, basé sur le prix de location et l'utilisation des différents services de la Ville, soit celui de l'entreprise Juteau Ruel inc. au montant de 8 496 \$, taxes en sus (postes budgétaires 02-xxx-xx-517 et 02-xxx-xx-527), auquel s'ajoutera les coûts des impressions, pour la location de 5 photocopieurs multifonctions d'une durée d'un an, comprenant l'entretien et le remplacement des cartouches;
- DE procéder aux transferts budgétaires d'un montant de 8 496 \$ du poste 02-xxx-xx-527 au 02-xxx-xx-517, applicables aux services de la direction générale, des communications, des ressources humaines, de la mairie, des finances, de l'urbanisme, de l'environnement, de la Cour municipale, de la police et de la culture et des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

6. Ressources humaines

CA17 01 014

6.1 Embauche temporaire de deux préposés à l'entretien et à la surveillance des patinoires - Service des travaux publics

CONSIDÉRANT le besoin d'effectuer, durant la saison hivernale 2016-2017, la surveillance et l'entretien des patinoires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Thérèse Barrette
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de messieurs Marius Gallant et Serge St-Denis, à titre de préposés à l'entretien et à la surveillance des patinoires au Service des travaux publics à compter respectivement du 7 décembre 2016 et du 14 décembre 2016 pour une durée maximale de 1 200 heures selon les termes et conditions de la convention collective applicable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 015

6.2 Régime de retraite à prestations déterminées des employés de la Ville de Mont-Tremblant - renouvellement de mandats

CONSIDÉRANT la lettre d'entente 2013-21 intervenue entre la Ville de Mont-Tremblant et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN) concernant la mise en place d'un régime de retraite à prestations déterminées des employés de la Ville de Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT QUE le régime est administré par un comité de retraite composé de sept membres votants dont trois sont désignés par la Ville;

CONSIDÉRANT les mandats qui ont été confiés par les résolutions CA14 02 027 et CA16 06 133;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Thérèse Barrette
Appuyé par monsieur François Marcoux



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

23 janvier 2017

ET RÉSOLU DE renouveler le mandat de la directrice générale adjointe, du directeur du Service des ressources humaines et de la trésorière au comité de retraite et ce, pour une période de trois ans à compter du 10 février 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

CA17 01 016

6.3 Embauche temporaire d'un répartiteur au Centre d'appels d'urgence 9-1-1 - Service de police

CONSIDÉRANT la vacance d'un poste de répartiteur temporaire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur François Marcoux
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de madame Véronique Guertin, à titre de répartiteur-préposé au MIP au Centre d'appels d'urgence 9-1-1 - Service de police à compter du 9 janvier 2017, selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 017

6.4 Signature de la lettre d'entente 2017-01-CSN

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement (2016)-A-35-1 modifiant le règlement sur le régime de retraite des employés de la Ville de Mont-Tremblant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU d'autoriser la signature de la lettre d'entente 2017-01-CSN avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN) afin de modifier la lettre d'entente 2013-21 par l'ajout de l'article 2.16 e).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 018

6.5 Mesure disciplinaire - suspension sans traitement

CONSIDÉRANT le résultat de l'enquête;

CONSIDÉRANT l'état du droit;

CONSIDÉRANT la gravité du manquement et qu'il y a récidive;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU DE suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 697 pour une période de deux jours soit les 24 et 25 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 019

6.6 Signature de la lettre d'entente 2017-02-CSN



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

23 janvier 2017

- CONSIDÉRANT** l'absence pour raison de maladie de la chef d'équipe, Centre d'appels d'urgence 9-1-1;
- CONSIDÉRANT QUE** personne n'a soumis sa candidature pour son remplacement;
- CONSIDÉRANT QU'** un répartiteur Centre d'appels d'urgence 9-1-1, quart de jour devra assumer les tâches administratives du poste de chef d'équipe en plus de sa tâche habituelle;
- CONSIDÉRANT QUE** la convention collective ne prévoit pas le paiement d'une telle prime;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'autoriser la signature de la lettre d'entente 2017-02-CSN avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant (CSN) afin de permettre l'ajustement de l'horaire et le paiement d'une prime pour le remplacement de la chef d'équipe, Centre d'appels d'urgence 9-1-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 020

6.7 Convention collective des policiers - autorisation de signature

- CONSIDÉRANT** l'entente de principe intervenue en vue de la conclusion d'une entente collective de travail pour le personnel policier de la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et la directrice générale adjointe à signer la convention collective de travail avec la Fraternité des policiers de la Ville de Mont-Tremblant pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2019 ainsi que les lettres d'entente suivantes :

- 2017-01-POL concernant la discussion entre les parties pour une éventuelle modification au régime d'assurance collective;
- 2017-02-POL concernant la modification du paragraphe 3 de la lettre d'entente 2013-01 sur la création de postes et les nominations;
- 2017-03-POL concernant la réserve de contingence;
- 2017-04-POL concernant la rétroactivité et classification salariale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

7. Gestion financière

CA17 01 021

7.1 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2016 au montant de 296 219,95 \$ et pour le mois de janvier 2017 au montant de 56 403,90 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant
23 janvier 2017

CA17 01 022

7.2 Liste des engagements

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU d'approuver la liste des engagements au montant de 190 072,29 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Urbanisme (non applicable)

9. Travaux publics

CA17 01 023

9.1 Projets 2017 - mode de financement des dépenses

CONSIDÉRANT QUE par la résolution CA16 12 267 et en conformité avec l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil d'agglomération a adopté lors de la séance extraordinaire du 12 décembre 2016 le programme triennal des immobilisations et projets spéciaux des années financières 2017, 2018 et 2019;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU d'autoriser, sous réserve des articles 99.1, 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, l'utilisation des fonds en regard des projets spéciaux et d'immobilisations retenus pour l'année 2017 comme suit :

Description	Budget	Financement
Poste de police - Condenseur climatisation	10 000 \$	Surplus
Caserne 2 - Fournaise système de chauffage	15 000 \$	
Garage Sablière - Rampe de chargement (10 000\$)	935 \$	
Garage municipal - Monorail avec treuil (7 000\$)	655 \$	
Transport en commun - Mesures d'accessibilité	5 000 \$	
Aréna - Tableau de gestion des chambres	6 000 \$	
Plage lac Mercier - Toit tables de pic-nic	4 500 \$	
Plage lac Mercier - Glissades de glace	17 500 \$	
Mobilier urbain (20 000\$)	8 108 \$	
Gare du Village - Panneau d'accueil	5 000 \$	
Gare du Village - Réaménagement toilettes publiques	6 000 \$	
Gare du Village - Bardeau d'asphalte	10 000 \$	
Gare du Village - Éclairage extérieur	5 000 \$	
Secteur Village - Améliorations	15 000 S	
Domaine Saint-Bernard - Réfection/entretien bâtiments	51 000 \$	
Gestion des clés (2 300\$)	1 028 \$	Fonds de roulement
Module de gestion de la dette (8 700\$)	3 887 \$	
Gestion des émissions de gaz à effet de serre (5 500\$)	2 457 \$	
Ventilation et climatisation des salles de serveurs	46 000 \$	
Relocalisation réseau de fibre optique (18 000\$)	8 042 \$	
Prévention incendie	7 000 \$	
Surveillance par caméra IP (7 500\$)	3 351 \$	
Imprimante grand format (15 600\$)	1 459 \$	
Surveillance des infrastructures informatiques (15 080\$)	6 738 \$	
Police - Véhicule de patrouille 34-09	39 000 \$	
Police - Véhicule de prévention 34-10	35 000 \$	



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

23 janvier 2017

Police - Bateau	40 000 \$	
Incendie - Laveuse à linge industrielle	13 000 \$	
Incendie - Boyaux incendie	8 200 \$	
Incendie - Séchoir pour équipement	7 750 \$	
Caserne 1 - Installation génératrice	15 000 \$	
GPS véhicules (35 000\$)	3 273 \$	
TP - Camion 6 roues avec équipements (235 000\$)	21 973 \$	
TP - Camion de service parcs (45 000\$)	4 208 \$	
TP - Camion de service Voirie I (35 000\$)	3 273 \$	
TP - Camion de service Voirie II (40 000\$)	3 740 \$	
Aréna - Revêtement extérieur et marquise (425 000\$)	284 750 \$	
Bibliothèque Samuel-Ouimet - Revêtement plancher toilettes	5 000 \$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

CA17 01 024

9.2 Permis de voirie et raccordement routier

CONSIDÉRANT les travaux à être exécutés dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec et les permis de voirie nécessaires;

CONSIDÉRANT la responsabilité du maître d'œuvre qui s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par madame Sylvie Vaillancourt

ET RÉSOLU :

DE demander au ministère des Transports du Québec, les permis de voirie nécessaires pour les travaux de l'année 2017 et d'autoriser le directeur du Service des travaux publics et le responsable des services techniques de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville et de l'Agglomération, les permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$;

DE confirmer l'engagement à respecter les clauses des permis de voirie qui seront émis par le ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 01 025

9.3 Demande d'aide financière pour la construction d'un bâtiment d'accueil au Domaine St-Bernard - Fonds des petites collectivités

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec - volet Fonds des petites collectivités (FPC) du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU :



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

23 janvier 2017

D' autoriser la présentation et le dépôt d'une demande d'aide financière pour le projet de construction d'un nouveau bâtiment d'accueil au Domaine St-Bernard auprès du ministère désigné, soit le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre du programme Fonds Chantiers Canada-Québec volet Fonds des petites collectivités (FPC), volet 2 - Infrastructures collectives;

QUE soit confirmé par la présente l'engagement de la Ville de Mont-Tremblant à payer sa part des coûts admissibles aux projets et à payer les coûts d'exploitation continue de ces derniers;

QUE la Ville de Mont-Tremblant désigne le directeur du Service des travaux publics comme personne autorisée à agir au nom de la Ville et à signer tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Environnement (non applicable)

11. Culture et loisirs

CA17 01 026

11.1 Place de la Gare - entente de service

CONSIDÉRANT QUE la Place de la Gare est un centre d'exposition et un atelier permanent de quatre artistes résidents qui participent à la gestion, la surveillance et l'entretien ménager de ce lieu;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* décrétant que les règles relatives à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est la fourniture de services reliés au domaine artistique ou culturel;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Thérèse Barrette
Appuyé par monsieur Pascal De Bellefeuille

ET RÉSOLU d'autoriser la signature d'une entente de service avec madame Josée Desharnais et messieurs Michel Normandeau, Luis Paniagua et Jean-Marc Pisapia encadrant leur participation à la gestion, la surveillance et l'entretien ménager de la Place de la Gare en 2017, pour un montant maximal de 12 000 \$ (postes budgétaires 02-702-51-495 et 02-702-51-499).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Police

13. Incendie

14. Rapport

14.1 Rapport de la situation financière des régimes de retraite de la Ville de Mont-Tremblant

La trésorière dépose les rapports sur la situation financière, au 31 décembre 2015, du régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Mont-Tremblant ainsi que celui du régime de retraite des employés de la Ville de Mont-Tremblant.

15. Acceptation de la correspondance

16. Affaires nouvelles



**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la Ville de Mont-Tremblant**

23 janvier 2017

17. Période d'intervention des membres du conseil

Le maire revient sur le point 9.1 en mentionnant quelques acquisitions prévues au programme triennal d'immobilisation et certains travaux de pavage prévus pour l'année 2017.

Monsieur le conseiller Pascal De Bellefeuille fait part de l'appréciation des citoyens pour la glissade au lac Mercier.

18. Deuxième période de questions

Le maire répond aux questions des personnes présentes.

CA17 01 027

19. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 19 h 21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois
Maire

Jean-Michel Frédérick
Greffier adjoint

